

Réf: Dossier 285979

Avis de constitution

SOCIETE « LE DOMAINE A.K »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 378, Ilot
N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Jan 2024, et enregistrés au Plateau le 26 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE DOMAINE A.K »

Objet : Institut de beauté , vente de vêtements et d'articles , transport d'argent , prestations de services diverses , et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, Lot 378, Ilot
N/D

Dirigeant(s) Mlle KOKORE AYA ANDREA KEVINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01220 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08618/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

